

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

FIPHFP

Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

Délibération n° 2013-05-01 du 29 mai 2013 portant désignation des rapporteurs des commissions du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

NOR : AFSX1330454X

Le comité national du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique,
Vu la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et notamment ses articles 26, 36, 64, 97 et 98;

Vu le décret n° 2006-501 du 3 mai 2006 modifié, relatif au Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, et notamment son article 12;

Vu le règlement intérieur, et notamment ses articles 54 et 55;

Sur proposition du président;

Après en avoir délibéré,

Décide:

1. Les rapporteurs des commissions du FIPHFP sont:

- pour la commission du partenariat et de la communication: M. Yvonnick LAVOLÉE;
- pour la commission des finances: Mme Édith CHATELAIS;
- pour la commission des aides: M. Bruno GENDRON.

2. Le directeur l'établissement public FIPHFP est chargé de la diffusion et de la mise en œuvre de la présente délibération, qui sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Délibération n° 2013-05-01 portant désignation des rapporteurs des commissions du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique:

Nombre de présents, votant au moment de la délibération: 14.

Délibération adoptée par: 14.

Nombre de voix « Pour »: 14.

Nombre de voix « Contre »: 0.

Abstention: 0.

Fait le 29 mai 2013.

Le président,
A. MONTANÉ

Le directeur,
J.-C. WATIEZ